



Anciennement :
SEVRES – ECHECS

PETIT - ROQUE SVA

(LE PETIT-ROQUE DE SEVRES - VILLE D'AVRAY)

– Association sportive sans but lucratif - Loi de 1901 –
Groupement sportif n° M92047 affilié à la Fédération Française des Echecs

Compte-rendu du Comité Directeur du Petit-Roque de Sèvres – Ville d'Avray

Le CODIR s'est tenu le samedi 16 juin 2018, au 5, rue Pierre Midrin à Sèvres.

Etaient présents:

Pascal CHAMPAGNE, Jean-Pierre LE GLÉAU, Philippe AVELINE, Dominique BOUTHINON, Daniel MARTIN et Gérard MASSON (rédacteur).

Excusés:

Michel MAGUER, Stephan REBOURS, Antoine CHARTIER, Frédéric MACARI, Guy WANNER et Jean-Yves DAVID.

Ouverture de la séance: 15h30

1. Rapport moral

Le Président, Pascal CHAMPAGNE, présente le rapport moral de la saison 2017-2018 dans lequel il tient à remercier tous les acteurs du club. Rapport moral en PJ. En résumé :

- **Le 26^{ème} OPEN de Sèvres** a réuni 62 joueurs de la Région Parisienne; 12 de moins que l'année précédente en raison d'une date plus tardive.
- **Effectifs du club** en progression sensible avec 136 licenciés dont 83 jeunes soit 61% de moins de 20 ans. Progression du nombre des adultes avec 53 joueurs contre 43 en juin 2017.
- **En Interclubs, notre club qui compte 70 joueurs licenciés A, avait engagé 12 équipes.** La coordination des **12 équipes engagées dont 5 équipes dédiées aux Jeunes** dans les différents championnats, placées sous la responsabilité de Daniel MARTIN, a été une réussite avec 3 équipes supplémentaires par rapport à la saison précédente. (Voir les résultats dans le § 2 Bilan des compétitions).
- La **2^{ème} partie par correspondance** qui a débuté, dans le cadre du Jumelage SEVRES / WOLFENBÜTTEL, le 17 juillet 2014, a pris fin le 9 janvier 2018 après la proposition de nulle de nos amis allemands.
- **Formation Adultes :**
Le club remercie vivement Guy SOBRECASSES pour la continuité des cours collectifs de perfectionnement destinés aux meilleurs jeunes et à tous les adultes.
- **Formation Jeunes :** 36 jeunes inscrits sur 44 licenciés ont suivi les cours donnés par des bénévoles du club. Forte progression de la demande de cours cette année avec 10 jeunes de plus que l'an passé. Un effet positif dû en particulier à l'organisation d'un stage pour les jeunes en juillet 2017 par Guy SOBRECASSES.
- **Tournois Jeunes :** les 3 tournois organisés ont réuni respectivement 42, 46 et 54 participants.

2. Bilan des compétitions de la saison 2017 - 2018.

Daniel MARTIN a dressé le bilan de la saison. Pour la première fois, cette saison,

12 équipes étaient engagées (9 en 2016-2017). Voici la synthèse des résultats:

- L'équipe de **Nationale III** termine 4^{ème} sur 10 avec 19 points.
- L'équipe de **Nationale IV** termine 5^{ème} sur 8 gagne 1 place par rapport à la saison précédente.
- 3 équipes étaient engagées en Nationale V :**
 - la NV-III composée d'adultes emmenée par Guy Wanner termine **2^{ème} sur 7**.
 - la NV-IV composée de jeunes emmenée par Daniel Martin, termine 5^{ème} sur 8.
 - la NV-V composée de jeunes, emmenée par 3 capitaines, termine 6^{ème} sur 7.
- En **Coupe de France**, nos joueurs ont été éliminés au 1^{er} tour.
- La **Départementale 3** du championnat des Hauts de Seine termine **2^{ème} de son groupe**.
- La **Départementale 4**, groupe Sud, termine à la 4^{ème} place.
- 4 équipes étaient engagées en Critérium :**
 - Nos 2 équipes de **Critérium Cavalier** terminent respectivement aux **1^{ère}** et **7^{ème}** places de leur groupe sur 7 équipes engagées.
 - L'équipe de **Critérium Fou** termine à la 4^{ème} place.
 - L'équipe de **Critérium Pion Sud** termine également à la 4^{ème} place.

Les équipes de Nationale III et Nationale IV ont réalisé leur objectif : le maintien.

C'est grâce à l'engagement personnel de nouveaux capitaines que le club a pu engager 12 équipes dont **5 équipes dédiées aux jeunes**.

Répartition des jeunes licenciés du club : 26 licenciés A et 18 licenciés B.

17 jeunes différents se sont engagés dans la compétition sur les 26 licenciés A.

Ils comptabilisent 92 parties jouées.

A noter la participation de 3 jeunes du club au championnat départemental du 92 dans les catégories Pupilles et Benjamins encadrés par Daniel MARTIN.

3. Bilan de notre action pour les jeunes.

Gérard MASSON rappelle l'évolution des effectifs du Petit - Roque de Sèvres – Ville d'Avray :

Saison 2007/2008: **62** licenciés dont **49** licences A et **13** licences B (après fusion des 2 clubs)

Saison 2017/2018: **136** licenciés dont **70** licences A et **66** licences B

Au 16/06/2018, le Petit Roque SVA compte **136** licenciés répartis en : **53 adultes** et **83 jeunes** (61 %).

Parmi les 83 jeunes, on compte **44 jeunes du club** et **39 licenciés B école**.

Nous avons organisé 2 tournois internes : le 28 novembre 2017 et le 24 mars 2018.

Nous avons invité, comme chaque année, quelques jeunes des écoles de Sèvres initiés dans le cadre des Ateliers du Temps du Midi et des jeunes initiés dans les écoles de Chaville.

Le 2 juin 2018, le 9^{ème} OPEN JEUNES de la ville de Sèvres a accueilli 54 participants, avec la participation de 6 jeunes du club de Meudon et 11 jeunes du club de Clamart.

Le nombre cumulé des participants à ces 3 tournois s'établit à **142**.

A noter que la subvention de 600 € accordée par la Mairie de Sèvres cette année couvre juste les dépenses engagées pour ces 3 tournois et les revues achetées.

Malgré cela, le club continuera d'offrir la licence B aux jeunes des écoles primaires qui s'initient aux Echecs dans les écoles de Sèvres et s'inscrivent à un tournoi que nous organisons.

4. Cours collectifs du club :

En 2017-2018, **36 jeunes sur 44 licenciés ont suivi les cours d'échecs** du samedi répartis à peu près également dans les 3 niveaux.

Reconduction des cours le samedi pour les jeunes : 25 à 30 séances de cours sont planifiées pour la saison 2018-2019. Elles auront lieu entre 14h et 15h, pour les 2 premiers niveaux (initiation et intermédiaire) et perfectionnement – entre 14 h et 15 h 15).

L'équipe pédagogique est composée de Guy Sobrecases, Daniel Martin, Philippe Aveline et Gérard Masson.

5. Bilan des activités Echecs dans les écoles :

Après 4 années d'activités périscolaires dans les écoles de Chaville, les TAP, commencés en septembre 2014, s'arrêtent en raison du retour à la semaine de 4 jours.

En 4 ans, environ 900 jeunes ont été initiés au jeu d'échecs en CE2, CM1 et CM2 à Chaville. Parmi eux, 31 ont participé à un tournoi cette saison.

A Sèvres, les Ateliers sur le Temps du Midi existent depuis 1980 à l'initiative de G. MEISNER. Bien que les écoles de Sèvres reviennent aussi à la semaine de 4 jours, les ATM continuent. L'initiation des jeunes des écoles continuera en 2018 – 2019 avec l'intervention d'animateurs de notre club uniquement dans les écoles primaires de Sèvres.

S'engagent comme animateurs :

- Gambetta A et B : Jean-Yves DAVID
- E. Cotton : Stephan REBOURS qui arrête cette activité ; il sera remplacé par G. MASSON
- Croix-Bosset : Jean-Pierre LE GLÉAU
- Les Bruyères : Gérard MASSON

6. Etat des finances du club.

M. Jean-Pierre LE GLÉAU nous a communiqué l'**Etat des finances de la saison 2017-2018 arrêté au 31/05/2018.**

Sur 1 an, du 01/06/2017 au 31/05/2018 :

Recettes : 8318 €

Dépenses : 7025 €

Subvention de la Mairie de Sèvres pour 2018 non comptabilisée : 600 € reçue en juin 2018.

Extrait du bilan financier :

Les recettes totales ont été de 8318 euros dont 6218 euros de cotisations.

Les cotisations représentent environ 75% grâce à de nouvelles adhésions (60% en 2017), l'open avec 1361 euros, 16% et les subventions ne représentent plus que 9%.

Les dépenses totales se sont élevées à 7025 euros. L'achat de licences à la FFE est le poste le plus important avec 3332 euros. Les licences représentent 47% des dépenses. Les inscriptions aux compétitions 5%. L'Open coûte 1583 euros soit 22,5%, l'aide pour la [promotion des échecs auprès des jeunes](#) (licences offertes, revues-jeunes, organisation de tournois, etc... 675 euros) 9,5% et 16% de frais et investissement de pendules électroniques.

Au 31 mai 2018, le résultat pour la saison 2017-18 enregistre un excédent de 1293 € malgré une perte de 228 € pour l'Open.

5087 € sur le Livret A

2276 € sur le Compte Chèques – soit un niveau de trésorerie de **7363 €** qui correspond à un peu plus d'une année de dépenses. Nous avons une trésorerie saine.
Le CODIR agréé les comptes présentés par le Trésorier.

Investissements prévus:

Achat de 20 échiquiers souples sur fond vert pour 150 €.

Achat de 2 pendules électroniques supplémentaires pour 150 €

Achat d'un écran pour le vidéoprojecteur.

Guy SOBRECASES prendra de nouveau une licence dans notre club pour la saison 2018/2019 et sera rémunéré pour les cours dispensés aux meilleurs jeunes et aux adultes du club – budget 1500 € (cf détail § 8).

Budget pour améliorer le site du club : 8 €/mois

7. Compétitions pour la saison 2018/2019.

Objectifs : Réussir la coordination des **équipes engagées** dans les différents championnats placées sous la responsabilité de Daniel MARTIN, **dont 2 équipes dédiées aux Jeunes.**

Engagement et constitution de 9 équipes.

Capitaines

Interclubs Nationale III	dimanche	8 joueurs	Pascal COLLIN
Interclubs Nationale IV	dimanche	8 joueurs	J-P. LE GLÉAU
Hauts de Seine 1 - Nat. 5	dimanche	6 joueurs	G.WANNER
Chpt Hauts de Seine Div. 3	samedi	4 joueurs	Pascal CHAMPAGNE
Chpt Hauts de Seine Div. 4	samedi	4 joueurs	
Crit. CAVALIER ou FOU	dimanche	4 joueurs	
Crit. CAVALIER "Jeunes"	dimanche	4 joueurs	
Crit. PION	dimanche	4 joueurs	
Hauts de Seine 1 "Jeunes"	dimanche	6 joueurs	D.MARTIN
Coupe de France	dimanche	4 joueurs	Philippe AVELINE

Les jeunes demandent que soit constituée une équipe Critérium Cavalier ou Fou dédiée aux meilleurs. Les autres peuvent faire un Critérium Pion.

Solution proposée à l'engagement des joueurs en compétition : formation d'un noyau de 'n' joueurs et d'un volant entre la NIII et la NIV avec rotation dans la limite de 2 parties jouées avant affectation limitée à un seul groupe.

8. Formation pour les Jeunes et les Adultes.

Afin de dynamiser le club, Guy SOBRECASES a organisé, depuis septembre 2015, des cours destinés à tous qui ont remporté un grand succès.

Il poursuivra ces cours destinés à tous les membres du club, licenciés A ou B en étant rémunéré ; pour exercer sa nouvelle activité, Guy demande :
30 € pour le cours jeunes d'une durée de 1 h 15 mn x 25 cours/an = 750 €.
Le CODIR décide de verser 60 € pour les cours "jeunes et adultes" de 2 x 1 h 15 mn soit 60 € x 25 cours/an = 1500 € pour la saison 2018-19 avec le retour à l'horaire 15 h 15 – 16 h 30 pour les adultes.

9. Questions diverses et perspectives.

Montant des cotisations pour la saison 2018- 2019.

Compte-tenu d'une augmentation à venir des tarifs de la Ligue de l'IdF, le montant des cotisations 2018-2019 proposé augmentera de 5 € pour en tenir compte et couvrir très partiellement la charge supplémentaire due à la rémunération des cours dispensés par Guy Sobrecases aux meilleurs jeunes et aux adultes. Voir § 8.

Tarifs harmonisés à 95 € par personne.

La nouvelle fiche d'inscription sera sur le site du club.

De plus, les conditions favorables accordées aux familles sont reconduites cette année :

Le 2^{ème} enfant d'une famille paie demi-tarif pour les cours.

Formation : Olivier RENET, GMI qui a déjà donné des cours aux joueurs de NIII, propose des stages de perfectionnement. Compte-tenu du départ de plusieurs joueurs du club, le club n'a pas de besoin à court terme.

Pour minimiser le déficit de l'Open de septembre, compte tenu d'environ 350 € de frais fixes avec un montant d'inscriptions de l'ordre de 1050 €, nous limiterons le total des prix à 840 € non compris l'achat d'une coupe pour le vainqueur de l'Open et un trophée pour l'équipe.

Les prix seront distribués sous forme de chèques.

Les tarifs de la buvette seront revus afin d'arriver à l'équilibre globalement.

Proposition d'organiser le 1^{er} Open de Sèvres à la cadence classique 1 h + 30 s/c.
Proposition mise à l'étude – Pascal CHAMPAGNE.

Daniel MARTIN propose d'organiser :

- un tournoi interne « Rapide » destiné aux débutants, non classés, leur permettant de se familiariser avec la notation des coups et l'usage de la pendule.

Fréquence : 1 fois/mois en dehors des 3 tournois Jeunes de l'année.

- un atelier sur le thème des Finales destiné à tous les membres du club.

Dominique BOUTHINON propose une évolution du site (à valider) moyennant un abonnement de 8 €/mois. Accepté par le Codir.

Bar du club : le financement du bar n'entre pas dans les attributions du club ; les joueurs peuvent apporter des boissons et constituer une cagnotte pour financer son renouvellement.

Statuts : l'évolution des statuts sera limitée au seul changement d'adresse du club.

Domiciliation chez Jean-Pierre LE GLÉAU qui remplace Georges MEISNER.

Ce point sera mis à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale de septembre.

Avec les départs annoncés de Frédéric MACARI et Stephan REBOURS, le CODIR est réduit à 10 membres et le Bureau à 5 membres. Ces points seront mis à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale de septembre.

Les rendez-vous de septembre 2018 :

5/9 – réouverture du club,

8/9 – forum des Associations au SEL et à Ville d'Avray,

15/9 – reprise des cours pour les jeunes,
15/9 – Assemblée Générale du club,
22/9 – reprise des cours pour les adultes et préparation de Brimborion,
23/9 – 27^{ème} Open – Rapide de Sèvres.

La séance est levée à 18 h 40.

Le Secrétaire,

Le Trésorier

Le Président,

Gérard MASSON

Jean-Pierre LE GLEAU

Pascal CHAMPAGNE